Le 55e congrès de la Chambre de commerce de la Gaspésie et des Îles Des gens d'affaires se rencontrent et s'expriment sur leur avenir

Pour un avenir ici...chez nous ! a servi de lien entre les différents ateliers qui ont réunis des gens d'affaires qui aspirent profondément à vivre ici. Ce congrès a voulu honorer ceux qui ont réussi à le faire.

LOUISE BOURQUE

Pour son 55e congrès qu'elle a tenu à Bonaventure les 13 et 14 juin derniers, la Chambre de commerce régionale avait choisi comme invité d'honneur, Charles Gagnon de Tembec. M. Gagnon a présenté le savoir-faire d'une entreprise québécoise née en 1973 après une fermeture qui avait affecté toute une collectivité. Ces 350 travailleurs pionniers dont il faisait partie ont fait de Tembec, le quatrième plus gros joueur de produits forestiers au Canada.

M. Gagnon qui est vice-président, Relations générales, est convaincu que la philosophie de la compagnie à laquelle il appartient depuis 30 ans est toujours juste et appropriée pour faire face aux changements rapides auxquels le monde des affaires est confronté. En 1973, la législation québécoise a même été modifiée pour admettre un employé syndiqué sur le conseil d'administration de la nouvelle compagnie Tembec. Cette pratique se continue chez Papiers Gaspésia à Chandler.

«Nous sommes des experts pour prendre des usines en difficulté et les virer de bord. Quand on rentre en quelque part, il faut les rendre compétitifs. On coupe et ensuite, on développe. Tembec, poursuit-il, a une vision. Ce sont des gens qui construisent eux-mêmes leur avenir. »

M. Gagnon a profité de cette tribune pour rassurer ceux qui s'inquièterait pour l'usine de Papiers Gaspésia dont Tembec est gestionnaire. La crise du bois d'œuvre n'aura pas d'impact car les engagements financiers sont déjà pris. Tembec possède déià une usine à St-Francisville en Louisiane qui fait du papier couché. L'expertise marketing viendra de là pour Chandler. Le conflit avec les États-Unis rend la tâche plus difficile mais Tembec en a vu d'autres. «En 82-84, dit M. Gagnon, on est passés proche de la faillite. Là, on a 400 millions de cash; on fera pas faillite! Tembec est une compagnie très ouverte qui travaille très fort pour être une entreprise modèle pour susciter la loyauté de nos employés et aussi à être une entreprise que les régions veulent avoir chez eux.»

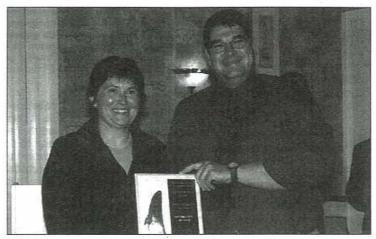
Quant aux usines de sciage de St-Alphonse et de Nouvelle en arrêt de production, les mises à pied ne sont que temporaires. M. Gagnon a annoncé que vendredi dernier, la décision a été prise de rappeler 170 travailleurs oeuvrant en forêt; le prix du bois a haussé légèrement et le dollar s'est stabilisé.

Remise de Mérites

Les différentes chambres de commerce locales ont déposé la candidature des entreprises en nomination. Pour le Mérite de l'effica-



M. François Arsenault de Fabrication Delta reçoit le Mérite des mains de M. Charles Gagnon de Tembec. (Photo Louise Bourque)



Madame Marjolaine Castonguay reçoit le Mérite des mains de M. Ronald Cormier de Développement économique Canada. (Photo Louise Bourque)

cité énergétique, Les énergies solaires et éoliennes de St-Élzéar a été désignée gagnante. La Chambre de commerce de l'année choisie fut la Chambre de commerce de Murdochville. Dans la catégorie Jeune entreprise, la Chambre de commerce de Maria a souligné les performances de Orhto M.L.; la Chambre de Bonaventure/ St-Siméon /St-Elzéar a remis le Mérite à Audet et Henry, service-conseil de ressources humaines de Bonaventure. La Chambre de Chandler a choisi les Armoires de la Péninsule tandis que celle de Gaspé élisait Les Créations Marie Gaudet de Gaspé et Canada Changmin Neutraceutiques Co Ltée de Rivière-au-Renard.

La personnalité d'affaires de l'année a été Madame Marjolaine Castonguay de la firme Pesca Environnement de Maria et le Mérite de l'entreprise de l'année a été remis à M. François Arsenault de Fabrication Delta de St-Siméon par M. Charles Gagnon.